28 octobre 2020

LE PETIT JOURNAL DE SAINT GERVAIS n°5

Chères Bercagniennes et Bercagniens,

L'ignoble assassinat du professeur Samuel Paty est venu nous rappeler que notre démocratie est fragile. Samuel Paty enseignait la liberté d'expression à ses élèves en respectant toutes les opinions, y compris celles de ceux qui se sentaient offensés par les caricatures.

En France, la liberté d'expression doit permettre de bien vivre ensemble, jusqu'au coeur de nos villages.

Liberté de croire, liberté de suivre la religion de son choix, liberté de ne pas croire. Liberté de penser, de s'exprimer, d'enseigner, sur tous les sujets, à l'école ou ailleurs.

En hommage à Samuel Paty, lors du prochain conseil municipal, nous observerons une minute de silence.

Florence BINAUX LE CLECH

COVID - DERNIERE MINUTE - COVID

Le Petit Journal a été écrit et réalisé en prévision d'une impression mercredi 28 octobre 2020.

Les informations données avaient été soigneusement vérifiées, en particulier celles concernant les activités et les programmes culturels.

Les nouvelles annonces du Président de la République, prévues le soir de l'impression rendront vraisemblablement une partie des horaires indiqués caduques.

Nous avons cependant fait le choix d'imprimer le Petit Journal. Nous savons que tous les responsables d'associations ou d'institutions feront le maximum pour adapter leurs activités à la nouvelle donne. Le LAEP et Vie libre (cf. pages intérieures) peuvent par exemple être joints par téléphone.

A l'heure où nous écrivons, Il reste néanmoins probable qu'il y aura des annulations. Certains rendez-vous ne seront que reportés.

N'oubliez pas d'effectuer les vérifications nécessaires.

Un grand merci à monsieur Bertrand Dubost pour le don de 400 masques à l'intention des agents communaux intervenant à l'école.

Nouveau

La permanence du Centre Communal d'Action Sociale

Le 28 septembre dernier, le conseil d'administration du CCAS de Saint-Gervais s'est réuni pour la première fois.

Il est composé de 14 membres de tous âges, de toutes compétences, tous ayant l'ambition de répondre aux besoins de tous les Bercagniens.

Le CCAS a de nombreuses fonctions :

- il oriente, reçoit et conseille sur les démarches à effectuer dans le domaine social.
- il aide les familles à faire valoir leurs droits sociaux
- il participe à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté
- il soutient dans l'urgence les administrés.

Une permanence d'aide sociale se tiendra désormais en mairie tous les premiers samedis de chaque mois, de 10h à 12h.

La prochaine permanence aura lieu samedi 7 novembre 2020. Il n'est pas nécéssaire de prendre rendez-vous.

Pour toutes demandes urgentes (ne pouvant attendre ce rendez-vous mensuel), vous pouvez envoyer un mail à ccas@mairie-saintgervais.fr ou vous rendre directement en mairie.

En vertu de l'article L.133-5 du code de l'action sociale et des familles, les administrateurs du CCAS sont tenus au secret professionnel.



Cette année, le repas des Anciens n'aura exceptionnellement pas lieu: la crise sanitaire liée à la propagation du COVID-19 nous oblige à renoncer à organiser cette rencontre si importante pour la vie de notre village.

Pour ne pas céder totalement face à cette éreintante pandémie, le CCAS a voulu proposer de distribuer un colis aux Bercagniens âgés de 60 ans et plus, s'ils le désirent et s'ils en font la demande avant le 1er novembre.

Afin d'être sûrs de n'oublier personne, un courrier expliquant les raisons de l'annulation et un formulaire de réponse ont été déposés dans TOUTES les boîtes aux lettres de la commune : il faut savoir que la Mairie ne dispose pas de fichiers recensant l'ensemble des habitants.

Cette petite explication rassurera en particulier les "quinquas": personne dans notre joli village ne fait plus que son âge.

Saleté de Covid-19

Activités de loisirs

A ce jour, en raison des mesures liées à la crise sanitaire, les activités Scrabble, Yoga et chorale proposées à la salle communale sont suspendues pour quelques temps.

Les activités Echecs, Théâtre et Danse sont maintenues sous réserve que la taille des groupes ne dépasse pas 15 personnes.

La préfecture se prononcera au courant du mois de novembre sur l'évolution de ces règles.

Nous espérons tous un retour rapide (et maitrisé!) à une situation normale.

Bon sang de bonsoir #Civisme

Il n'est jamais agréable de marcher dans une crotte. Même à la campagne, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs amis à quatre pattes. Ils sont donc priés de se munir d'un sac lors de toute promenade.



MERCI DE RAMASSER LES CROTTES DE VOTRE ANIMAL

Pour rappel, l'impossibilité de présenter un sac peut aboutir à une amende de 38 €. Pour une crotte non ramassée, c'est 68€.

Ils agissent sur notre territoire

L'alcoolisme : une maladie dont on peut se libérer

La commune de Saint Gervais accorde depuis quelques années une subvention à la section de Magny-en-Vexin du mouvement Vie Libre.

Le corps médical a établi depuis longtemps l'alcoolisme comme une maladie grave aux nombreuses conséquences néfastes, l'une d'entre elle étant la dépendance, physiologique ou psychologique.

Personne ne peut prétendre pouvoir se libérer seul de l'emprise de l'alcool. Si l'aide du corps médical est incontournable pour soigner les effets toxiques des addictions, l'aide sociale, humaine et amicale est également indispensable.

Avec ses membres actifs, anciens buveurs aujourd'hui abstinents, l'association Vie Libre, comme d'autres associations, est un des partenaires essentiels dans le traitement de l'alcoolisme.

Vie Libre accompagne les hommes et les femmes qui font appel à son expérience. Elle leur permet de prendre et de poursuivre le chemin de la reconstruction de leurs vies personnelle, familiale et professionnelle.



Chaque malade, parce qu'il possède toutes les richesses permettant de se libérer de la dépendance alcoolique, peut devenir l'artisan d'une « vie retrouvée ». Au sein de Vie Libre, l'écoute, le respect, l'absence de jugement, la patience, l'amitié joueront un rôle décisif dans son retour à la vie, libérée de cette emprise.

En cette période particulière de pandémie, les permanences de Vie Libre ont lieu à 19h tous les 2ème et 4ème vendredis du mois.

Salle SOVAL

17 rue Octave Toussaint - Magny-en-Vexin (à proximité de l'ancienne caserne des pompiers)

Contact: 06.08.99.25.96. vielibre-magnyenvexin@vielibre.org

Elagage

Il est rappelé que l'élagage régulier de la végétation débordant sur le domaine public est obligatoire. Profitons de l'automne pour tailler haies et arbres, dans le respect des créneaux horaires autorisés.

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Un citoyen averti en vaut deux

LA GEMAPI

Sur vos avis de taxes foncières et de taxes d'habitation, une colonne annonce une petite taxe, désignée en lettres majuscules:

la GEMAPI...

Mais qu'est-ce, la GEMAPI?

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ou GEMAPI est de la compétence de notre intercommunalité. Telle que définit par le Code de l'Environnement, elle recouvre quatre missions:

- l'aménagement des bassins ou de fractions de bassin hydrographique, notamment les dispositifs de stockage dans les lacs réservoirs;
- l'entretien et l'aménagement de cours d'eau ou de plans d'eau;
- la défense contre les inondations et contre la mer, notamment par la construction et la gestion de digues;
- la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques, notamment la restauration des continuités écologiques aquatiques.

Notre communauté de communes - la CCVVS - est concernée par deux bassins : celui de l'Epte et celui de la Seine.

Même si elle possède la compétence GEMAPI, la CCVVS ne s'en occupe pas directement : elle délègue la gestion des bassins à différents syndicats aux travaux desquels elle participe:

- le SIIVE et le SIABVAM ont en charge chacun une partie du bassin de l'Epte
- la SMSO et la SMIGERMA gèrent le bassin de la Seine.

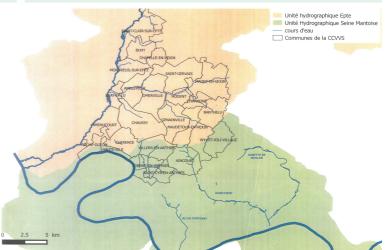
A ce jour, le ruissellement est une compétence intercommunautaire **optionnelle** : elle n'a pas été prise par la CCVVS. Si elle devait l'être, elle concernerait:

- la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte de l'érosion des sols ;
- la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Travaux - Rue de Montagny

En raison de la crise sanitaire actuelle, les réunions techniques avec les entreprises choisies n'ont pu se tenir aux dates prévues.

Les travaux d'enfouissement des lignes prévus à l'automne rue de la côte à Pigeon et rue de Montagny restent d'actualité. La Mairie s'efforce de les faire reprogrammer au plus vite.



...et ce, bien entendu, sur les bassins de l'Epte et de la Seine, ainsi que de leurs affluents.

On aura compris qu'entre d'une part, la gestion du ruissellement et d'autre part, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations la frontière est floue et qu'il y a souvent interaction entre les deux compétences*. La situation actuelle rend difficile la gestion du ruissellement.

C'est pour ces raisons qu'il sera bientôt proposé au Conseil communautaire de prendre cette compétence ruissellement pour la CCVVS . Si le Conseil vote pour prendre la compétence, les conseils municipaux auront à en délibérer.

SIIVE : Syndicat intercommunal à vocation unique **SI** et interdépartemental de la vallée de l'Epte: il concerne les communes de Amenucourt, Bray-et-Lû, Montreuil-sur-Epte et Saint-Clair-sur-Epte.

SIABVAM: Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Aubette de Magny-en-Vexin: il concerne les communes de Ambleville, Arthies, Banthelu, Bray-et-Lû, Charmont, Chaussy, Genainville, Hodent, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Omerville, Saint-Gervais. Il est important de noter que le SIABVAM s'occupe également du ruissellement sur les communes concernées.

SMSO: Syndicat Mixte Seine Ouest: il concerne les communes de Arthies, Aincourt, Banthelu, Chaussy, Chérence, Haute-Isle, La Roche-Guyon, Maudétour-en-Vexin, Saint-Cyren-Arthies, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Villers-en-Arthies, Wydit-Joli-Village.

SMIGERMA: Syndicat Mixte Intercommunal de Gestion des Eaux de Ruissellements de la Montcient et Affluents: il ne concerne que la commune d'Aincourt.

Si vous avez des questions, sur ce sujet ou sur un autre, n'hésitez pas à nous les adresser. Nous essayerons d'y répondre, dans la mesure de nos connaissances.



FILOU disparu le 25/3/2018



disparue le 19/8/2018



JAZZ disparu le 28/3/2020



NOVA disparue le 3/4/2020



FRISKETTE disparue le 8/9/2020

Disparitions inquiétantes à Estreez

Lettre ouverte à tous les habitants de Madame Manola Lucidi, 06 84 32 43 21

Il arrive que des chats disparaissent, pour toutes sortes de raisons, c'est normal, mais dans de telles proportions, il y a quelque chose qui ne va pas.

En deux ans, cinq de mes chats ont disparu à Estreez, sans laisser de traces, l'an dernier Filou et Zoé et cette année, coup sur coup, Jazz, Nova et Friskette. Ils étaient tous identifiés, vaccinés et en très bonne santé.

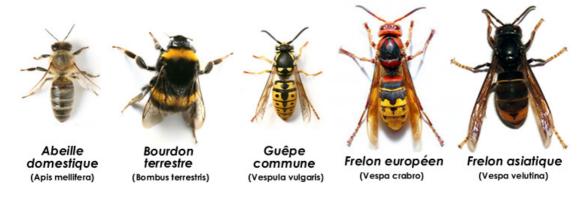
Ils rentraient à la maison tous les soirs et faisaient plusieurs apparitions dans la journée.

C'est insupportable et il m'est difficile de penser que cela ne serait que le produit d'une succession de hasards malencontreux. J'ai beaucoup de mal à me remettre de la disparition de mes chats et je ne voudrais pas que la même chose advienne à d'autres amis des bêtes.

En mémoire de Filou, Zoé, Jazz, Nova et Friskette, j'en appelle à la vigilance de tous, pour que tels événements ne se reproduisent pas. Et puis, si vous le pouvez, aidez-moi à percer le mystère de leurs disparitions.

"La chose la plus difficile à supporter quand ils s'en vont, ces amis tranquilles, c'est qu'ils emportent avec eux tant d'années de nos propres vies." John Galsworthy

Pour information, un animal de compagnie trouvé sur la voie publique peut être confié aux pompiers qui vérifieront son identité (si l'animal est pucé) pour retrouver son propriétaire.



Procédure de déclaration de nid de frelons asiatiques

Pour toute intervention, il faut d'abord contacter la Communauté de Communes Vexin Val de Seine. Voilà la procédure en 5 étapes:

- 1 Un particulier (espace privé) ou une commune (espace public) constate sur le territoire de la CCVVS l'existence d'un nid de frelons asiatiques.
- 2 Le particulier (ou la commune) déclare le nid auprès de la CCVVS:

secretariat@vexinvaldeseine.fr 01 86 35 00 36

Il remet un formulaire et des photos du nid afin de confirmer qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques.

- 3 La CCVVS transmet à une société agréée la déclaration et les photos.
- 4 Le prestataire prend contact avec le particulier ou la commune et programme un rendez-vous pour la destruction du nid.
- 5 Le prestataire facture la CCVVS qui prend en charge l'intervention.

Liste des sociétés agrées par la CCVVS pour la destruction des nids:

Jérémy Feuillet Désinsectisation Rue de la Bucaille - 95510 Aincourt 06 21 48 82 67 – <u>jfd.frelon95@gmail.com</u>

3DI Franck Blavin 14 rue de Ducourt – 95420 La Chapelle en Vexin 06 13 20 63 32 – <u>societe-3di@live.fr</u> Se retrouver, partager

Un lieu pour les enfants... et leurs parents

Soutenu par la CCVVS, la CAF du Val d'Oise, le Conseil Départemental et la MSA, les Lieux d'accueil Enfants Parents ou LAEP accueillent des enfants de 0 à 4 ans pas encore scolarisés qui peuvent y assouvir leur besoin de socialisation.

S'y retrouvent également leurs parents : c'est pour eux aussi l'occasion de rencontrer d'autres adultes. Plusieurs familles de Saint Gervais s'y rendent déjà.

Il existe trois lieux sur le territoire de la CCVVS : à Amenucourt, à Saint-Clair-sur-Epte et à Magny-en-Vexin. L'accueil est réservé en priorité aux familles de la CCVVS. Il est gratuit, anonyme et ne nécessite aucune inscription.

Lieu D'Accueil Enfants Parents (LAEP)

SALLE DE JEUX ET D'ECHANGES

GRATUIT - ANONYME - SANS INSCRIPTION

« POMME D'HAPPY »

Mardis 9h-12h*

Zone d'activités de la Demi-Lune 12, rue des frères Montgolfier 95420 **MAGNY EN VEXIN**





« BABY BULLES »

JEUDI 9h-12h*

Ancienne Mairie 13 rue Jules Ferry 95770 **SAINT CLAIR SUR EPTE**



VENDREDI 9h-12h*

Salle des fêtes Route du Mauvérand 95710 **AMENUCOURT**



Pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un membre de leur famille. Ouvert à tous avec une priorité aux résidants de la <u>Communauté de Communes Vexin Val de Seine</u> (95). L'adulte est responsable de l'enfant et reste présent tout au long de la séance. I choisit son heure d'arrivée et de départ. *Ouvert chaque jour indiqué sauf vacances scolaires du Val d'Oise et jours fériés.



Renseignements 06.19.35.26.87

















URGENT - Cérémonies du 11 Novembre - URGENT

Dans le cadre de la préparation des cérémonies du 11 novembre, les élèves de CE2 CM1 CM2 cherchent des informations (documents, photos, etc.) sur les personnes inscrites sur le Monument aux Morts du cimetière et en général, sur la Guerre 14/18 à Saint-Gervais.

Ce travail fera l'objet d'une publication ultérieure dans le Petit Journal.

Merci de les aider.

Contact: magaliechesnais@live.fr

Vous pouvez aussi déposer vos documents dans la boite aux lettres de l'école.

Les cérémonies du 11 novembre nous permettent traditionnellement de commémorer l'Armistice de 1918 et de rendre hommage aux Morts pour la France.

En raison de la crise sanitaire et des consignes préfectorales, cette année, un cortège restreint partira du parvis de la Mairie à 10h15.

Stationnement

L'équipe municipale a commencé à travailler à l'aménagement de la circulation et du stationnement dans le village. Ces réflexions feront l'objet ultérieurement d'une information spécifique.

Cependant, puisque cette démarche prendra du temps, il est important, dès maintenant, que **tous les habitants** prennent conscience de la nécessité de participer à **l'amélioration immédiate** de la situation, en particulier en ce qui concerne le stationnement. Il s'agit la plupart du temps de

faire appel au bon sens: nous vivons dans un petit village, aux voies souvent étroites. Notre espace public est restreint.

Aussi, si vous disposez d'un garage ou d'une place sur votre terrain, prenez l'habitude d'y garer vos véhicules. Cela faciliterait le stationnement dans la rue de ceux qui n'ont ni garage ni terrain.

Une relecture du code de la Route vous permettra de vérifier que vous ne stationnez pas de manière dangereuse ou gênante.













Formulaire d'inscription

AUX ATELIERS INFORMATIQUE-MULTIMEDIA Période du 02/11 au 17/12/2020 (7 semaines)

A remettre au <u>plus tôt</u> au secrétariat de votre mairie ou à envoyer par mail à « *ateliernumerique95@gmail.com* »

Tél si besoin de renseignements pour les formations : 01 71 79 88 64 Pour les cybercafés : 01 30 31 13 22

Nom:	Prénom :					
Commune:						
Téléphone :						
Adresse mai	il:					
Vous avez entre ☐ 60 et 69 ans ☐ 70 et 79 ans ☐ 80 ans et plus						
	Attention!					
Pour respecter la distanciation sociale et les gestes barrières :						
	- Le port du masque est obligatoire					
-Inscription of	oligatoire pour participer aux formations et/ou aux cybercafés					
-To	ous les ateliers sont limités à 7 personnes maximum					
	Inscription pour les cybercafés*					
Ŋ	Merci de cocher les cases (□) qui vous intéressent					

(*)ateliers pratico-pratiques pour répondre à vos questions et vous exercer à l'utilisation de l'ordinateur, de la tablette et du Smartphone sur Internet. Ouverts à toutes et à tous et adaptés à vos attentes même si vous ne

participez pas à une formation. Exemples d'ateliers cybercafé :

- Initiation et utilisation des outils de communication tels que Whatsapp, Skype, Zoom, Messenger, ...
- Le transfert de photos du téléphone ou de la tablette vers l'ordinateur ou une clef USB ...

	LUNDI	MARDI	JEUDI	
De 10h à 12h00	☐ Foyer rural de Labbeville	☐ Mairie de Seraincourt	☐ Mairie d' Aincourt	
De 14h à 16h00	☐ Foyer rural de Génicourt	☐ Mairie de Moussy	☐ Mairie de Saint-Gervais	
		(à confirmer)		

Inscription pour les formations

Pour les formations, vous pouvez vous inscrire à un atelier ordinateur **et / ou** un atelier tablette. En revanche, vous ne pouvez pas participer à un atelier « découverte » et « renforcement » d'un même outil sur le même cycle !

Merci de cocher les cases (□) qui vous intéressent

Cochez sur le tableau ci-dessous les créneaux en fonction de vos disponibilités puis choisissez le niveau que vous souhaitez faire en ordinateur et/ou en tablette.

Les groupes étant limités à 7 participants, n'hésitez pas à cocher un maximum de lieux différents pour augmenter vos chances d'avoir une place et nous permettre de répondre au mieux à vos attentes.

LUNDI à la mairie		MARDI au foyer rural		JEUDI au siège de la				
de Vigny		de Labbeville		CCVVS à Magny en Vexin				
	<u>ъ.,</u>	ППП						
Le matin	L'après-midi	Le matin	L'après-midi	Le matin	L'après-midi			
☐ Niveau « Découverte ORDINATEUR »								
Découverte des composants de l'ordinateur								
🖊 Prise en main de la souris / Prise en main du clavier								
Découverte de la boîte mail / Envoi et réception de messages								
4	Découverte Internet et des moteurs de recherche							
☐ Niveau « Renforcement ORDINATEUR »								
4	Gestion des documents et des dossiers							
4	Création d'une adresse mail / Gestion de sa boîte mail /							
4	Envoyer et recevoir une pièce jointe							
4	Communique	Communiquer avec SKYPE						
4	Découverte des sites internet administratifs / Des sites internet marchands							
Gérer ses recherches Internet en toute sécurité								
☐ Niveau « Découverte TABLETTE »								
4	Présentation	Présentation de la tablette et de l'interface						
4	Découverte de la boîte mail / Envoi et réception de messages							
4	Prendre, enregistrer et envoyer des photos							
4	Utiliser les applications							
4	Découverte d	Découverte des moteurs de recherche et des sites administratifs sur internet						
4	Découverte de SKYPE							

Optimiser la gestion de sa boîte mail / Envoyer et recevoir des pièces jointes

🖶 Internet : Naviguer / Optimiser ses recherches / Faire ses démarches

administratives / Faire des achats en toute sécurité

■ Niveau « Renforcement TABLETTE »

Utiliser les applications

Communiquer avec SKYPE

ou

Et / ou

ou

A deux pas de chez nous

Ateliers et spectacle

En cette fin d'année, le musée du Vexin Français propose des ateliers pour toute la famille ainsi qu'un spectacle très jeune public.

Tarif ateliers et spectacle: 3 euros/personne **Jauge limitée** - Sur réservation au 01 34 48 66 00

Maison du Parc - 95450 Théméricourt www.pnr-vexin-français.fr



L'Atelier pots avec Jeanne

Samedi 14 novembre 14h30 - 17h - À partir de 7 ans

Transformer un bloc de terre en un magnifique pot juste avec vos dix doigts. C'est le miracle de la poterie.



L'Atelier Naturama avec Lucas

Dimanche 15 novembre 14h30 - 17h - À partir de 7 ans Des feuilles, des brindilles, des plumes, des coquilles, le tout bio, local et naturel pour fabriquer des petits êtres, extras et terrestres



Ateliers « La Nature épinglée » avec l'Association La Source-Villarceaux

Mercredi 18 novembre et Mercredi 25 novembre 14h30 - 17h - À partir de 7 ans

Fabrication de planches d'entomologie : à partir de matériaux collectés dans la nature, création de petites bêtes épinglées sur des planches de bois.



Spectacle "Toc tOc toC!"

Théâtre de papier & pop-up

Dimanche 22 novembre 2 séances : 15h et 16h A partir de 1 an.

Un grand livre qui s'anime quand on tourne les pages. Des décors qui surgissent, des trappes qui s'ouvrent, le tout accompagné de bruitages. Un tendre voyage au fil des saisons avec toutes sortes d'animaux.

Toc, Toc, Toc?

Qui est derrière la page ?

Un spectacle en musique et tout en papier qui s'appuie sur les 4 saisons et des classiques de la littérature jeunesse comme La grenouille à grande bouche et La moufle.

Un théâtre visuel et poétique qui surprendra petits et grands!

Garderie

La plage horaire de la garderie a été allongée et adaptée aux demandes faites par les parents en réponse à notre questionnaire.

Les enfants sont désormais accueillis le matin de 7h à 9h et le soir de 16h30 à 18h30.

Ça s'est passé chez nous

Un spectacle passionnant

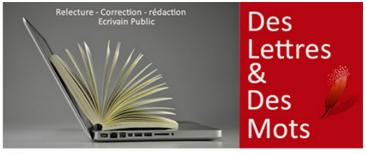


Dimanche 6 septembre 2020, dans le cadre du Festival Théâtral du Val d'Oise, la compagnie Scéna Nostra a présenté son spectacle "Brèves du futur" dans notre Salle Communale.

Les spectateurs ont été transportés dans des mondes qui pourraient naître de celui dans lequel nous vivons. A l'issue de la représentation, ils ont eu l'occasion d'échanger avec les comédiens et comédiennes.

Une expérience à renouveler, vite, vite, vite, chez nous ou tout près de chez nous...

Photos et videos sur notre site : https://mairie-saintgervais.fr/vie-associative-et-culturelle/



Vous accompagne pour :

- Des Projets Biographiques : Histoires de Famille,
 Récits de vie personnelle, professionnelle, sportive ...
- La Rédaction de toutes correspondances, Curriculum-vitae (CV)
- L'Aide aux actes & démarches administratives.
- Le Montage & suivi de dossiers administratifs & professionnels.
- L'Aide à l'écriture de Mémoires, Thèses, Rapports, Discours événementiels.
- La Relecture & Correction de Documents, Livres,
 Travaux Universitaires, Rapports de stages.
- L'Aide à la rédaction de contenus web.



Laurent COMMARE.

dldm.contact@gmail.com / 06.82.00.47.68 Site internet : www.deslettresetdesmots.net

Bientôt un marché à Saint Gervais! Lancement mercredi 25 novembre, de 8h à 13h







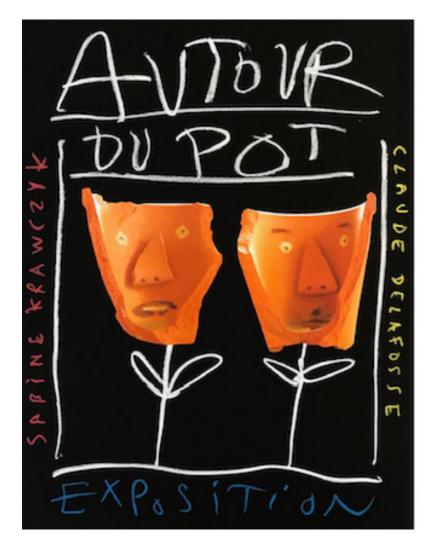
Chaussy



Magny en Vexin



Genainville



Ne tournons pas autour...

"Autour du pot" est une drôle d'expo autour du pot.

Bien connus des amateurs d'arts du Vexin, les artistes Sabine Krawczyk (graveuse et dessinatrice) et Claude Delafosse (créatif touche à tout) ont répondu à un appel à projet lancé par le Parc Naturel Régional du Vexin pour la réalisation d'une exposition artistique "Le Vexin côté nature".

Peut-on, sans en dire trop, dévoiler que l'expo permet:

- de rencontrer "comme des indiens d'Amérique",
- de mieux voir des raisins secs,
- de voyager jusqu'en Afrique,
- de faire danser des pommes de terre, et qu'en un mot comme sans (:-)), que ça dépote?

Musée du Vexin français 95450 Théméricourt - 01 34 48 66 00 Exposition jusqu'au 29 novembre 2020 Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h Samedi et dimanche de 14h à 18h.



FESTIVAL THEATRAL DU VAL DOISE

TOUS LES SPECTACLES SONT MAINTENUS

UN PROTOCOLE SANITAIRE STRICT EST ADOPTÉ
LES HORAIRES INDIQUÉS SERONT AMENAGÉS POUR MIEUX RECEVOIR LE PUBLIC
RENSEIGNEMENTS SUR :

https://www.thea-valdoise-public.org/

Impossible ici d'énumérer tous les spectacles proposés cette année encore par le Festival théâtral du Val d'Oise, de Villiers Le Bel à Vauréal, en passant par Cergy, Montmagny, Argenteuil, Jouy-le-Moutiers: le festival porte bien son nom.

Nous nous contentons donc de vous présenter succinctement les spectacles qui auront lieu près de chez nous, à quelques minutes à pied ou en voiture, sur le territoire de la Communauté de Communes. Cette programmation de grande qualité, pour grands et petits est opportunément regroupée sous l'appellation "Théâtre aux champs" et renoue avec la grande tradition des troupes qui, de village en village, apportaient autrefois divertissement et idées nouvelles...

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Caravanes - spectacles • Chérence

Devant le foyer rural

de 14h30 à 17h30 - à vérifier Renseignements : 01 34 20 32 00 Entrée libre / Tout public

VENDREDI 13 NOVEMBRE -Horaire à vérifier

Cherchez la faute! • La Roche-Guyon •

Durée : 1h l Public adolescent et adulte

On connaît l'histoire : Adam et Ève mangent le fruit de l'arbre interdit. Que s'est-il donc joué au Jardin d'Eden ? D'après "La Divine Origine / Dieu n'a pas créé l'homme" de Marie Balmary.

Château de La Roche-Guyon - 1 rue de l'Audience

Tél.: 01 34 79 74 42

Tarifs : 6€ • 4€ (Entrée au château comprise)

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Caravanes - spectacles • Chaussy

Devant la mairie

de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - à vérifier

Renseignements : 01 34 20 32 00 Entrée libre / Tout public

SAMEDI 14 NOVEMBRE - Horaire à vérifier

Nourrir l'humanité • Chaussy •

Théâtre documentaire | 1H15 | Tout public à partir de 12 ans Salle des fêtes de Chaussy - Route de Bray-et-Lû Tél.: 06 77 78 24 14 / Tarifs : $6 \in 4 \in 4$

Que deviennent les agriculteurs ? Et qu'en est-il de la relève ? Alors que beaucoup d'exploitations agricoles ont du mal à sortir de la course à l'agrandissement provoquée par l'agriculture intensive, de plus en plus de personnes font le choix de produire autrement. Qui sont donc ces nouveaux agriculteurs ? Et qu'ont-ils à nous dire ?

Loin de tout discours partisan, le spectacle nous donne à entendre avec subtilité, empathie et humour, la parole de celles et ceux qui nous nourrissent.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Caravanes - spectacles • Wy-dit-Joli-Village

Devant l'église

de 14h30 à 17h30 - à vérifier Renseignements : 01 34 20 32 00 Entrée libre / Tout public

DIMANCHE 15 NOVEMBRE - Horaire à vérifier

Toutes les choses géniales • Vétheuil • 17h

Durée : 1H15 | Tout public à partir de 14 ans

Foyer rural - Place Jean Moulin Tél : 01 34 78 22 09 / Tarifs : 6€ • 4€

Liste de tout ce qui est génial dans le monde :

« 1. Les glaces ; 2. Les batailles d'eau ; 3. Rester debout après l'heure habituelle et avoir le droit de regarder la télé ». D'autant plus légère que le sujet est grave, la pièce se construit en complicité avec les spectateurs et se révèle être un moment de théâtre inclassable : une ode à la vie entre requiem joyeux et jeu de rôle malicieux.

VENDREDI 4 DÉCEMBRE - Horaire à vérifier

Le Quai de Ouistreham • Genainville •

Théâtre documentaire l 1 H 10 l Tout public à partir de 10 ans Salle des loisirs - Chemin de Préfontaine Tél : 01 34 67 05 22 / Tarifs : $6 \in \bullet$ 4 \in

La metteuse en scène Louise Vignaud et la comédienne Magali Bonat s'approprient le texte de Florence Aubenas sur la vie de femmes de ménage en temps de crise et font entendre la parole de ces femmes qui récurent, astiquent, briquent. Durant une heure, seule au plateau, Magali Bonat recrée les situations, les interroge, nous interroge avec tendresse, humour et sincérité.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE - - Horaire à vérifier

Millefeuilles • Magny-en-Vexin • 11h, 14h, 16h

Théâtre de papier et d'ombres | 45 min. | A partir de 6 ans Salle des fêtes - Place de l'Europe

Entrée libre / Tout public -Tél : 01 34 67 23 83

Munis d'une lampe de poche, les spectateurs sont invités à explorer un espace plongé dans la pénombre. Au gré des faisceaux lumineux, tout un monde de papier découpé se dévoile, des silhouettes apparaissent, des scènes émergent, évoquant des trajectoires de vie, vécues ou rêvées. Chacun va animer cet univers en créant son propre théâtre d'ombres dans un temps suspendu entre l'enfance et l'âge adulte.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE -- Horaire à vérifier

Ma place à table • Montreuil-sur-Epte • 15h et 17h

Théâtre d'objets | Durée : 1H | Tout public à partir de 8 ans Salle du Mil'Clubs - Rue Saint-Denis Tél : 01 34 67 61 68 / Tarifs 6€ • 4€

Dans l'intimité d'un espace qui pourrait être une cuisine, les spectateurs prennent place autour d'une grande nappe à carreaux rouge et blanche. Une télévision est posée sur un coin de table. Là, quatre adolescents racontent leur place à table et au travers de cela témoignent de leur situation familiale, des liens qui font les familles, de leur place au milieu de tout cela. Les frères Pavlov, eux, cuisinent et tentent de raconter ce qui les réunit. Des petits bouts d'histoires pour donner à penser les familles, celles qu'on a, celles dont on rêve et celles qu'on se crée.

Hommage

Merci Pierrot

Pierre Magniez, dit Pierrot a travaillé pendant presque vingt ans au SIVEMI, le Syndicat Intercommunal de Voirie et d'Entretien Mobilier et Immobilier que nous partageons avec les communes de La Chapelle-en-Vexin et de Buhy.

Pendant presque vingt ans, il a été au service de la commune et de ses habitants.

Cet été, il a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Pour lui rendre hommage, nous avons demandé à Monique De Smedt de nous le raconter...

Je crois que j'ai toujours connu Pierrot. Quand je suis arrivée à Saint-Gervais, il devait avoir cinq ans. Je suis presque sûre que je l'ai eu au catéchisme....

Comme j'essaie de me souvenir, forcément, je pense au village comme il était avant.

Il faut que vous sachiez, les anciens s'en souviennent certainement, il y avait une fête foraine, une semaine par an, et il y avait des autos tamponneuses.

Je me souviens que nous montions des tentes, aujourd'hui il y a une maison à l'endroit où nous les installions, au croisement de la rue de Montagny et de la rue Fernand Jorelle. Le lundi de la Fête foraine, c'était la journée du Maire et il y avait toujours une soirée dansante...

Je me souviens de madame Goth dansant avec monsieur Lepage. Madame Goth c'était la grandmère de Pierrot, elle aimait beaucoup danser et je me souviens de Pierrot, même tout petit, il était volontaire pour donner un coup de main, toute sa famille était là, quatre garçons, il est le deuxième, ce sont des gens fortement enracinés à Saint-Gervais (sa mère est née au hameau de Ducourt).

Quand le Foyer rural organisait des voyages, la famille Magniez était toujours là. Et Pierrot presque plus que les autres : il a toujours beaucoup aimé participer, à la préparation de la fête et à la fête. Il était discret, toujours prêt à aider. Je me souviens bien de cela...

Je sais qu'il est né en 1960 à la maternité de Magny. Il a commencé à travailler assez jeune, comme ouvrier paysagiste dans l'entreprise Parcs et jardins Pouguet, où il est resté plus de vingt ans. Il s'est trouvé qu'à l'époque où j'étais première adjointe, une place est devenue vacante au SIVEMI. Nous lui avons proposé et il a tout de suite accepté. Nous n'avons jamais



Pierre Magniez, dit Pierrot, au Festival des Roues fleuries 2019

regretté notre proposition : Pierrot est gentil, efficace, disponible, organisé et capable d'initiative: dans des petites commune comme les nôtres, toutes ces qualités sont très importantes. Je ne l'ai jamais vu en colère ou dire un mot plus haut que l'autre...

Mais surtout c'est quelqu'un qui connait extrêmement bien les fleurs et les arbres. Il avait beaucoup aimé partager ses connaissances avec les élèves de l'école quand ils y avaient planté des arbres fruitiers. Il avait bien sûr la main verte mais il avait aussi un compas dans l'oeil.

Les moments dont j'ai le plus la nostalgie, maintenant que nous sommes pour ainsi dire tous les deux à la retraite, c'est quand nous allions ensemble en voiture chercher des plantes pour composer les espaces verts... C'était moi l'élève et lui le maître :

il connaissait le nom de toutes les plantes et il savait toujours comment les choisir, en fonction de la situation du terrain ou des floraisons espérées.

Je n'étais pas toujours d'accord avec lui, mais je dois avouer qu'il a toujours très bon goût.

Pour toutes ces années, je voudrais personnellement le remercier, comme d'ailleurs, je n'en doute pas, la Mairie et les membres du SIVEMI, nouveaux et anciens, à qui il va manquer comme à moi. Je pense en particulier à Patrick Lebrun, qui dirigeait le SIVEMI et à Etienne de Magnitot, qui était Maire lorsque nous l'avons embauché.

Je crois que je peux au nom de tous, l'assurer de notre reconnaissance et lui souhaiter une bonne retraite, entouré de son épouse, de ses deux filles et de toute sa famille.

Monique De Smedt

Que dire de plus : merci Pierrot!